



COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT GÉNÉRAL FORCE OUVRIERE AIR FRANCE

LA COMMISSION EUROPÉENNE DERoule LE TAPIS ROUGE A QATAR AIRWAYS

Nous sommes nombreux à faire le constat que, trop souvent, les décisions prises par les instances européennes vont à **l'encontre des intérêts des travailleurs européens**. Dans tous les secteurs d'activité les salariés ont subi, ou subissent des directives qui livrent leurs emplois à la concurrence, le plus souvent déloyale.

Loin d'être une exception, le transport aérien en est plutôt un cruel exemple.

Ce secteur d'activité se trouve à un des pires moments de son histoire économique. La crise sanitaire a frappé comme jamais les compagnies européennes. **Air France est loin d'avoir été épargnée !** Cela fait plus d'un an que les flux de passagers sont très réduits, quand ils ne sont pas carrément inexistant sur certaines destinations. **Une grande partie de la flotte est restée, quasiment clouée au sol de longs mois et les recettes se sont effondrées. Même l'activité estivale, période cruciale, n'a toujours pas retrouvé le niveau de 2019. L'endettement a explosé.**

Et pourtant, c'est dans cette période extraordinairement critique pour le transport aérien que la Commission Européenne choisit d'offrir un accès illimité à nos marchés à la compagnie Qatar Airways ! **Cet accord déroule le tapis rouge à une pétro-compagnie, socialement rétrograde.** Qatar Airways n'a pas d'objectifs économiques et financiers rationnels. Elle est un outil de représentation et d'influence au service d'une monarchie de 3 millions d'habitants.

Air France et les autres compagnies en Europe ne tireront aucun profit de cet accord compte tenu de l'archi faiblesse du marché qatari. Cet accord est complètement asymétrique !

Aux dangereux rêveurs qui pensent que ces accords sont de nature à exporter nos modèles sociaux dans ces contrées où la vie d'un salarié ne vaut pas grand-chose, nous les incitons à observer ce qu'ont souvent produit **les accords de libre-échange :**

**nous exportons nos emplois
et eux leurs bas salaires couplés à leur faible protection sociale !**

Aux dangereux rêveurs qui pensent obtenir des garanties de **transparence économique-financière et de loyauté dans la concurrence** avec cet accord, nous les incitons à observer **ce que permet l'ingénierie financière de nos jours pour dissimuler profits ou déficits.**

La Commission Européenne, en conditionnant les aides du plan de relance à des rétrocessions de créneaux, avait déjà pris la décision de rajouter de la difficulté aux difficultés des compagnies aériennes. En entrevoyant un accord de cette nature, **elle fait encore peser des risques structurels sur une reprise qui peine à venir !**

L'État français, en tant que membre de l'Union Européenne, doit s'opposer fermement à cet état de fait. Cet accord hypothèque l'avenir d'un secteur qui irrigue largement le tissu économique et social, déjà largement affaibli par les politiques de désindustrialisation. Il met en péril des outils de souveraineté.

**Le Syndicat Général Force Ouvrière Air France s'opposera à cet accord
avec tous les moyens à sa disposition.**